

Retour sur la Rencontre Apprenante 2020 Le Mans, 10 septembre 2020



Notre Rencontre Apprenante 2020 s'est organisée autour du livre « *Faire territoire par la coopération. L'expérience du Pôle territorial de coopération économique Sud Aquitaine* » de Danièle Demoustier, présente parmi nous, et Xabier Itçaina.

Ouvrage publié aux Editions de la Librairie des territoires.



Qui est Danièle Demoustier, auteure du livre et intervenante ?

Economiste et maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Grenoble, Danièle Demoustier dirige notamment une formation de troisième cycle « Politique de développement des activités et entreprises d'économie sociale ». Elle s'intéresse particulièrement à l'Économie sociale et solidaire et au lien qu'elle entretient avec le développement territorial.

Le contexte de l'ouvrage

Les Pôles territoriaux de coopération économique constituent une forme innovante de polarisation territoriale des acteurs du domaine de l'économie sociale et solidaire notamment. L'expérience du PTCE de Sud Aquitaine constitue une expérience originale, celle-ci est analysée dans cet ouvrage à partir d'une réflexion partagée entre chercheurs et acteurs du PTCE.

Le PTCE Sud Aquitaine est né à Tarnos, ville séparée de Bayonne par le fleuve de l'Adour. Le développement du territoire s'est principalement basé sur une importante zone industrialo-portuaire située à Tarnos, qui concentrait de nombreux emplois à l'époque. Le territoire a connu une phase de licenciements massifs à partir des années 70 accompagnée d'une forte mobilisation sociale en réaction à ces pertes d'emplois. C'est à partir de cet épisode qu'un certain essor de l'ESS a été observé sur le territoire et donc une coopération des acteurs en faveur de l'emploi.

- Quelles sont les dispositions sociales à coopérer qui expliquent en partie l'émergence du pôle ?

Sur le territoire, l'ESS est perçu comme un processus dynamique qui répond à une situation inédite et subie. Le choc économique et la désindustrialisation du territoire cumulés avec des élus absents ont ainsi laissé les acteurs se concerter et se coordonner eux-mêmes. Les citoyens ont su mettre en évidence que les uns avaient besoin des autres, qu'il y avait une complémentarité entre acteurs et pas seulement une coexistence.

L'ouvrage se base sur deux hypothèses :

- Les dispositions à coopérer se construisent sur le long terme
- Les dispositions à coopérer sont de l'ordre sociale (non-économiques) et débouchent sur des coopérations économiques

Cette coopération mise en place peut être expliquée par le mélange de cultures présentes sur le territoire, qui constitue déjà un facteur d'ouverture vers l'altérité, encourageant la coopération.

- Comment se structure et évolue la gouvernance du pôle ?

La gouvernance au sein du pôle se caractérise par différents « cercles d'appartenance » qui évoluent constamment par les interrelations qui se créent.

- Le premier, qui peut être considéré comme le noyau, désigne les premiers membres du pôle (une quinzaine de structures, dont le Comité de Bassin d'Emploi et de nombreux SCIC).
- Le deuxième cercle désigne les structures désirant être membres du pôle, et qui ont des interrelations entre elles
- Le troisième désigne les structures en construction, aidées par le PTCE

Le PTCE se caractérise par un cercle d'entreprises de l'ESS où il y a une proximité avec les institutions publiques locales et avec les entreprises « hors ESS ». De plus, la particularité du pôle est d'être constitué de nombreux SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) auxquels les collectivités publiques et les entreprises sont souvent associées. On observe que le PTCE n'exerce pas un pouvoir hiérarchique sur les structures. On a ainsi d'une part, des instances très formalisées (CBE, SCIC) et d'autres pratiques informelles qui gravitent autour qui renforcent le projet de coopération.

L'évolution et le développement du pôle sont assurés par la transmission des valeurs et des approches aux nouveaux arrivants et aux différents cercles. Il est nécessaire d'animer le pôle pour entretenir les rapports sociaux entre les entreprises et renforcer leurs interrelations.

- Quelles sont les conditions d'un mode de développement pérenne sur le pôle ?

Pour qu'un mode de développement se pérennise, des conditions de base sont nécessaires, mais également des moyens et des finalités.

- Conditions : avoir un territoire (quel périmètre ? quelles ressources matérielles et immatérielles ?), avoir des convictions et des valeurs partagées, bénéficier d'une bonne gouvernance des acteurs
- Moyens : des matériaux, des mécanismes de mutualisation, des financements, des moyens logistiques, des accompagnements dans la création d'activités/entrepreneuriat
- Finalités : objectifs sociaux, en termes d'emploi ou en termes de compétences.